



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division des Personnels  
Enseignants du Premier Degré  
Gestion Collective**

Affaire suivie par :  
Gita HUBERT  
Anna DELANNAY  
Tél : 0590 47 82 47

Mél : dpeppromo@ac-guadeloupe.fr

**REF. : 2021-020840**

Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare BP 480  
97183 Les Abymes Cedex

Les Abymes, le 8 mars 2021

La Rectrice de région académique Guadeloupe  
Chancelière des Universités  
Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale

à

- Mmes et MM. les I.E.N. chargés d'une circonscription du 1<sup>er</sup> degré
- Mmes et MM. les Directeurs d'Établissement Spécialisé et de SEGPA  
s/c de Mmes et MM. les Principaux de Collèges
- Mmes et MM. les PEMFAIEN  
s/c de Mmes et MM. les I.E.N.
- Mmes et MM. les Directrices et Directeurs des écoles maternelles et  
élémentaires - s/c de Mmes et MM. les I.E.N.
- Mmes et MM. les Professeurs des Ecoles,
- Mmes et MM. les Institutrices et Instituteurs  
s/c de Mmes et MM. les IEN

**OBJET : Accès au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial de la classe  
exceptionnelle des professeurs des écoles au titre de l'année 2021**

**REFERENCES :**

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports parue au BOEN spécial n° 9 du 5 novembre 2020
- Lignes directrices de gestion académique relatives à la promotion et la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Guadeloupe du 25 janvier 2021 publiée sur le site de l'académie
- Loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019

**Annexes :**

- Tutoriel de connection pour lprof

Les lignes directrices de gestion citées en références précisent les conditions de recevabilité, les critères de classement des candidatures et les modalités d'examen des candidatures. Je vous invite à les lire attentivement.

La présente note a pour objet de préciser les procédures et le calendrier relatifs au tableau d'avancement à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle des professeurs des écoles pour l'année 2021.

## I - Procédure de constitution des dossiers

Conformément aux lignes directrices de gestion relatives aux promotions, les enseignants promouvables au tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle sont invités à se connecter sur I-prof pour enrichir leur CV.

Pour ce faire, vous devez vous reporter au tutoriel joint en annexe.

**Attention** : La DAASEN décide de l'inscription au tableau d'avancement des agents dont la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience lui semblent justifier d'une promotion.

## II - Calendrier

Afin de permettre l'étude de leur dossier, les enseignants doivent obligatoirement se connecter à I-prof conformément au calendrier suivant :

Mise à jour du CV	Du 16 au 31 mars 2021
Consultation de l'avis IEN	Du 26 mai au 4 juin 2021
Publication du tableau d'avancement	Le 17 juin 2021

Pour la Rectrice et par délégation  
La Cheffe de la Division des  
Personnels Enseignants du Premier Degré



Martine PIERRE-MARIE

# ANNEXE - COMPLETER SON DOSSIER SUR IPROF

## 1 – Se connecter à Iprof via ARENA

**national**  
**ARENA**  
**Accès, Services et Outils**  
**pour les Personnels**

Recherche

- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Enquêtes et Pilotage
- Formation et Ressources
- Intranet, Référentiels et Outils
- Support et Assistance
- Ressources documentaires

**➤ Gestion des déplacements temporaires (DT)**  
 Déplacements Temporaires

**➤ Gestion de la formation continue (GAIA)**  
 GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel  
 GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel  
 GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel  
 GAIA - Accès individuel

**➤ Elections professionnelles**  
 Gérer ses abonnements : infos syndicales nationales  
 Gérer ses abonnements : infos syndicales académiques  
 Gérer ses abonnements : infos syndicales vote académique

**➤ Applications locales de gestion des personnels**  
 Absences pour raison syndicale  
 Calcul d'ancienneté des agents (CALDURWEB)

**➤ I-Prof Assistant Carrière**  
 I-Prof Enseignant  
 I-Prof Gestion

**➤ Mon Portail Agent**  
 Mon Portail Agent

**➤ Services RH**  
 Plate-forme de gestion de rendez-vous RH

● ● MEN 2010 - Contact : 2 1 1 - 05/10/2019

**SELECTION de I-Prof Enseignant**

## 2 – cliquer sur CV

**I-Prof - Votre assistant Carrière** professeur des écoles sans spécialité Aide

- Votre Courrier** ➤ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** ➤ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** ➤ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...
- Votre CV** ➤ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** ➤ Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** ➤ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

Pour recevoir des informations, saisissez votre mël personnel :  @  Valider

**Pour des raisons techniques l'application SIAT2 est indisponible. Pour les campagnes de mobilité vers Wallis-et-Futuna et vers la Nouvelle Calédonie pour la rentrée 2021, vous devez utiliser l'application SIAT1.**

**Sélection dans la rubrique**

**Votre CV**

### 3 – Sélectionner l'onglet « fonctions et missions »

I-Prof - Votre assistant Carrière

professeur des écoles sans spécialité

Aide

Votre Courrier

Votre Dossier

Vos Perspectives

Votre CV

Les Services

Les Guides

Diplômes et titres

Formations et compétences

Activités professionnelles


Fonctions et missions CL, EXC

Activités personnelles

Distinctions honorifiques

Editez votre CV

Aucun enregistrement.

Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône .

Ajouter

Sélection dans l'onglet : Fonctions et Missions CL EXC

Puis ajouter

Code page : Cr\_Fonctions

### 4 Sélectionner les dates et cliquer sur la fonction souhaitée dans le « menu déroulant »

I-Prof - Votre assistant Carrière

professeur des écoles sans spécialité

Aide

Votre Courrier

Votre Dossier

Vos Perspectives

Votre CV

Les Services

Les Guides

Maître formateur

Saisissez :

- les dates de la fonction/mission du 01/09 2021 au 31/08 2022
- un résumé
- Etablissement d'affectation ou de détachement

Vous pouvez joindre un document (taille max 1Mo) :

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Valider

Annuler

Ouvrir le menu déroulant

Code page : Cr\_Fonctions\_MiseAJour.Nouveaux

Vous pouvez joindre une pièce justificative (surtout pour les enseignants ayant des services effectués hors de la Guadeloupe)



## Menu déroulant correspondant au tableau précédent

The screenshot shows the 'I-Prof - Votre assistant Carrière' interface. On the left, there is a vertical navigation bar with buttons for 'Mon Cours', 'Mon Dossier', 'Mes Périodes', 'Mon CV', 'Mes Services', 'Mes Guides', and 'E-Prof V'. The main area displays a dropdown menu for 'Mon formateur'. The menu is currently open, showing a list of job titles. The first item is 'Mon formateur'. Below it, there are several other options, including 'Directeur de service départemental URSS, conseiller technique auprès d'un inspecteur d'académie', 'Affectation en exercice dans une école ou un établissement IEP+ ou IEP (classes 2ES et suivantes)', 'AI, exercice dans une école ou un établissement localisé dans un quartier urbain pesant des problèmes sociaux et de sécurité (politique de la ville - "établissement redorer")', 'AI, dans un établissement distant des 2 ports métropolitains de l'académie de zone et d'orientation des élèves en faveur des enseignants de 2D ("établissement sensible")', 'Affectation en exercice dans une école ou un établissement (part 2013) aux zones prioritaires, IEP ou relevant d'un dispositif d'établissement prioritaire', 'Directeur d'école', 'Fonction de directeur de CDI', 'Directeur adjoint chargé de sections d'enseignement général et professionnel adapté', 'Directeur délégué aux formations professionnelles et techniques', 'Directeur de service régional de l'Union nationale du sport scolaire', 'Conseiller pédagogique auprès d'un IEP chargé 1er degré', 'Fonction de formateur technique', 'Référént auprès des élèves en situation de handicap', 'Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUP, IUP, ESPE) ou une classe préparatoire aux grandes écoles', 'Chargé de tâches des personnels enseignants, d'éducation et psychologiques de l'éducation nationale supérieurs', and 'Chargé d'école dans les écoles à classe unique'. An arrow points from a text box on the right to the dropdown menu.

**Sélectionner dans le menu déroulant**

**Ne pas oublier de Valider**